



**Il est beaucoup plus facile d'expliquer que la cathédrale doit être conservée. Mais cela peut s'avérer plus difficile**

# Quand les pierres sont les

*Une visite chez Aloys Lauper, Service*



**Aloys Lauper**

Sous mes pas le bois craque, tandis que je monte les escaliers aux contours irréguliers qui mènent au bureau d'Aloys Lauper, chef de service adjoint du Service des biens culturels de l'Etat de Fribourg. L'endroit fleure bon le passé. Aucun doute, je me trouve dans un objet précieux du patrimoine culturel de la cité des Zaehringen. Le parquet d'époque du bureau produit des sons identiques. Cependant on constate rapidement que quelques aménagements ont été effectués dans la pièce. «Les chaises à roulettes n'étaient pas adaptées à ce revêtement, alors on a surélevé l'espace des bureaux, ce qui préserve le parquet d'époque», explique Aloys Lauper.



pour des bâtiments récents.

# témoins de notre histoire

des biens culturels de l'Etat de Fribourg

Aujourd'hui le service des biens culturels (SBC) occupe une partie de l'Ancien couvent des Augustins sis en vieille ville de Fribourg, zone de la ville préservée des transformations dues à la modernité. Miraculeusement? Logiquement plutôt. «Lorsque la ville s'est industrialisée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on a construit la gare en dehors des murs, car la topographie ne laissait pas vraiment d'autre choix. Le dynamisme urbain s'est donc éloigné de la vieille ville, qui a dès lors été peu modifiée», souligne Aloys Lauper. Le canton de Fribourg a par ailleurs agi relativement tard en ce qui concerne la protection du patrimoine: ce

n'est qu'au 20<sup>e</sup> siècle que, dans certaines lois sur la construction, apparaissent des points concernant le patrimoine. Et le premier conservateur n'a été nommé qu'en 1969. Alors que, comme l'a souligné notre interlocuteur en début d'entretien, «le patrimoine a toujours été préservé par l'homme. Dans un premier temps il s'agissait plutôt de monuments ou de documents, mais il y avait déjà cette conscience qui poussait à maintenir des bâtiments. Aux époques égyptienne et romaine, il y avait une pratique qui consistait à réutiliser des parties d'édifices anciens, les spolia, pour témoigner de la continuité du pouvoir. La notion donc de patrimoine

est aussi vieille que la culture occidentale.» Ainsi la loi fribourgeoise sur la protection des biens culturels de 1991 n'est en quelque sorte que la continuité d'une loi romaine qui punissait sévèrement quiconque porterait atteinte à la Colonne Trajane.

## 15 000 immeubles recensés

Depuis sa création, le SBC est chargé de recenser les différents biens culturels du canton, meubles ou immeubles, de protéger les plus importants – environ la moitié des biens recensés le sont – et d'assurer leur conservation si nécessaire. Ce sont les propriétaires qui doivent assurer la conserva-

tion du patrimoine avec l'aide des pouvoirs publics si nécessaire. Au sein du service, Aloys Lauper est responsable de la protection et documentation, et s'occupe plus particulièrement des biens immobiliers. Pour l'instant 15 000 immeubles ont été recensés. Chaque objet est examiné par des architectes et des historiens de l'art, photographié, commenté sous toutes ses coutures, et bien sûr enregistré dans un fichier informatique. «Un travail qui n'est pas près de s'arrêter, car nous devons procéder commune par commune, lorsque celles-ci révisent leur plan d'aménagement; et aussi parce qu'à chaque recensement, il y aura toujours une réflexion pour savoir si de tels objets méritent d'être conservés. Car le patrimoine ne réside pas tant dans les objets eux-mêmes que dans le regard qu'on porte sur eux. Ce qui était sans intérêt il y a quelques années peut devenir représentatif de quelque chose.»

#### «Objets dignes de protection»

Parfois des inventaires thématiques sont également effectués; pour l'instant l'ensemble du patrimoine rural a été recensé. Notamment de nombreuses fermes. Car la notion d'objets dignes de protection a nettement évolué. «Au XIX<sup>e</sup> siècle, seules les constructions antiques, les inscriptions ou les monuments étaient considérés comme

du patrimoine; aujourd'hui, des maisons d'ouvriers aux usines, en passant par les églises mais aussi les barrages, tous les types de construction font pleinement partie de la notion de patrimoine. Cela correspond en même temps à la démocratisation de l'histoire. Auparavant on ne retenait que l'histoire du pouvoir et des élites, tandis qu'on s'intéresse de nos jours aux autres classes sociales et à ce qui a témoigné de leur évolution.» Autre point qui contribue à ce changement de paradigme, l'accélération de l'histoire et de nos capacités à faire disparaître l'histoire: «Jusqu'en 1900 le coût de démolition pouvait être presque aussi important que celui de construction d'un bâtiment neuf. Aujourd'hui, une demi-journée suffit pour détruire un bâtiment ancien. Ce qui nous rend conscients de la faiblesse de notre mémoire.» Sans parler des changements rapides de mode et de style; ce qui fait que maintenant un objet peut être considéré comme faisant partie du patrimoine après trente ans déjà.

#### Critères précis pour la protection

Pour être recensé comme bien culturel, un bâtiment doit répondre à des critères précis: l'importance historique, comme par exemple le barrage de la Maigrauge qui est le premier barrage en béton d'Europe. La qualité

des décorations, comme certains stucs du 18<sup>e</sup> de la Grand-Rue de Fribourg et la rareté de l'ouvrage sont également pris en considération. On examine enfin si l'immeuble est représentatif d'un style, s'il est conservé dans son état d'origine et enfin quelle est sa situation. Par exemple le service a commencé un inventaire des bâtiments scolaires, et parmi ceux-ci, ceux qui seront représentatifs d'une époque, d'une culture officielle, comme le Heimatstil, seront probablement très intéressants pour le SBC.

#### Protection des biens culturels – un luxe?

Le public a souvent l'impression que la protection des biens culturels est un luxe, notamment au particulier à qui incombe cette charge. Aloys Lauper relativise cette affirmation: «Des édifices protégés comme les immeubles de rapport de Pérolles sont extrêmement rentables. Mais il est vrai que dans certains cas, cela peut empêcher des vellétés de construction ou de transformation. Cependant nous arrivons bien souvent à convaincre le propriétaire que le label «bien culturel» peut avoir des avantages, notamment d'empêcher des constructions indésirables sur des territoires avoisinants.» Il y a cependant certains cas où la protection représente un frein: un grenier, ou une chapelle privée qu'on ne peut modifier. «Là,

#### Zusammenfassung

## Steine als Zeitzeugen unserer Geschichte

Das Amt für Kulturgüter (AKG) ist in einem Teil des ehemaligen Augustiner-Klosters untergebracht. Als die Stadt Freiburg industrialisiert wurde, hat man den Bahnhof aus topographischen Gründen ausserhalb der Stadtmauern gebaut, weiss Aloys Lauper, Verantwortlicher für Schutz und Dokumentation AKG zu berichten. Die ersten gesetzlichen Bestimmungen betreffend Kulturgüterschutz sind im Kanton Freiburg erst im 20. Jahrhundert zu finden. Der erste Konservator wurde erst 1969 ernannt. Vorderhand waren es Denkmäler oder Dokumente, die erhalten wurden. Erst später setzte der Schutz von Gebäuden ein. So trat das erste Kulturgüterschutzgesetz des Kantons Freiburg 1991 in Kraft.

Zurzeit sind 15000 Gebäude von Architekten und Historikern geprüft und EDV-mässig registriert worden. Das Attribut «schützenswürdiges Kulturgut» hat sich ständig

verändert. Im 19. Jahrhundert waren es nur die antiken Gebäude. Heute können es Arbeiterhäuser oder Fabriken sein, aber auch Kirchen oder Stauwehre. «Bis 1900 waren die Abbruchkosten fast so hoch wie die Kosten der Neubauten», weiss Lauper zu berichten. Heute genüge ein halber Tag für die Zerstörung eines alten Gebäudes.

Um als Kulturgut aufgenommen zu werden, müssen klare Kriterien erfüllt sein. Die historische Bedeutung, die Qualität der Dekorationen, der Seltenheitswert von Werken und der Originalzustand gehören zu diesen Kriterien.

Die Öffentlichkeit erachtet den Kulturgüterschutz oftmals als Luxus. Doch meistens können die Eigentümer überzeugt werden, dass das Label «Kulturgut» auch Vorteile haben kann. Bei erhaltenswerten Scheunen oder privaten Kapellen braucht es dann schon Subventionen. Zeitweilen werden auch Bussen

ausgesprochen, wenn Eigentümer sich über die Bestimmungen hinwegsetzten. Aber primär wird das Gespräch gesucht. Die Rekurse seien deutlich zurückgegangen, meint Lauper. Heute sind es noch 3 oder 4 Rekurse auf 300 unter Schutz gestellte Gebäude. Der Zeitgeist hat sich verändert, der Erhalt der Kulturgüter eine erhöhte Bedeutung erlangt. Aber man dürfe den Kulturgüterschutz nicht nur für die Touristen betreiben, mahnt Lauper. Er diene auch der Identität eines Volkes.

Eine der grossen Herausforderungen sind für Lauper die Kirchen. Wird man sie wegradieren, wenn sie nicht mehr gebraucht würden, oder leisten wir uns den Luxus, die Oasen der Stille zu bewahren? Der Bund hat beschlossen, einen Teil der Mittel vom Kulturgüterschutz zugunsten der modernen Kunst zu reduzieren, bedauert Lauper.

Zusammenfassung: es



**Chaque objet est examiné par des architectes et des historiens de l'art et enregistré dans un fichier informatique.**

c'est vrai qu'il faut une conscience sociale et une aide sous forme de subventions.» Le SBC a un droit de préavis lors de mise à l'enquête. Parfois les propriétaires passent outre et se font amender. Mais les amendes sont pour l'instant trop faibles pour être dissuasives, regrette Aloys Lauper. La négociation et la discussion avec les particuliers et les communes sont donc primordiales. «Nous sommes dans une tendance assez positive, car le discours actuel sur le développement durable nous est favorable. En tout cas le nombre d'oppositions à la mise sous protection est très restreint, entre 3 et 4 par année pour 300 immeubles mis sous protection.»

#### **Sauvegarder les richesses patrimoniales du canton**

Il est clair que le public n'est pas toujours d'accord avec certains choix effectués. «Nous n'avons aucun problème à expliquer que la cathédrale doit être conservée, mais cela peut s'avérer plus difficile pour des bâtiments récents et que certains considèrent comme des verrues. Le regard d'ailleurs pourra changer d'ici quelques générations sur tel ou tel objet. Le service des biens culturels essaie donc de prendre de la hauteur, voire de l'avance par rapport à l'air du temps. Nous sommes un îlot de résistance au sein de notre société dont le regard a tendance à s'uniformiser.» Le SBC essaie également de faire profiter le grand public des richesses patrimoniales du canton. Tout d'abord par le biais des Journées

du Patrimoine qui permettent de découvrir des richesses parfois insoupçonnées, le temps d'un week-end, accompagné par des connaisseurs. Ou encore par le biais de publications: Aloys Lauper est responsable des «Fiches de la ville de Fribourg», collection passionnante qui présente les bâtiments dignes d'intérêt de la ville, que ce soit les bâtisses médiévales ou les réussites modernes. Une lecture qui donne envie de redécouvrir la cité.

Inévitablement, la protection du patrimoine doit s'accommoder de pertes. «Contrairement à ce qu'on pense parfois, les intérêts sont mûrement pesés entre protection du patrimoine et besoins économiques. Nous n'allons pas bloquer le développement d'une entreprise agricole et qui a de l'avenir pour protéger un bien immobilier qui ne serait pas unique.» Mais certaines disparitions sont parfois regrettables: Aloys Lauper pense tout particulièrement à la dernière ferme ancienne de Broc qui a été détruite, et qui a fait place pour l'instant à un terrain vague. Ou, plus récemment, à une cabine de transformateur en métal, qui était un prototype et qui a été démolie lors de travaux de chantier. Souvent un aménagement permet de sauver l'objet, comme ce fut le cas pour une cabine de transformateur à Bulle: le particulier a décidé de la conserver et d'y accoler sa villa, la cabine devenant un bureau, créant ainsi un ensemble hétéroclite fort original.

#### **Le défi: les églises**

Le grand public s'intéresse de plus en plus au patrimoine, comme le témoigne le succès des Journées du Patrimoine organisées chaque année. Mais sous ce constat fort réjouissant, Aloys Lauper décèle quelques raisons de se faire du souci: «Il faut éviter une Disneylandisation du patrimoine. Il ne faut pas voir les sites patrimoniaux que sous la loupe de ce qu'ils peuvent rapporter. Le patrimoine n'est pas fait que pour les touristes, il est aussi là pour former l'identité de la population. Les pays baltes, pourtant très libéraux, l'ont bien compris et ont forgé leur indépendance en travaillant sur leur patrimoine. Ils ont des prescriptions en matière de construction qui sont draconiennes par rapport aux nôtres!» Pour le directeur adjoint du SBC, les défis ne manquent donc pas dans le futur: «Qu'allons-nous faire de nos églises par exemple? Allons-nous les raser lorsqu'elles ne seront plus suffisamment utilisées ou entretenues, ou pourrions-nous offrir le luxe de conserver des havres de silence?» Une question en tout cas qui se posera bientôt dans les villages et les petites communes. Dans ce cas comme dans d'autres, des moyens financiers suffisants seront-ils mis à disposition? Car comme le remarque Aloys Lauper, la Confédération a décidé de réduire une partie des fonds mis à disposition pour le patrimoine, pour les transférer à l'encouragement du 7<sup>e</sup> art. Un mauvais signal pour la sauvegarde de notre héritage construit, qu'il soit urbain ou rural.

jap

#### **ad personam**

**Aloys Lauper**, né en 1962, fréquente le collège St-Michel et obtient une licence en histoire de l'art à l'Université de Fribourg en 1988. Tout en effectuant plusieurs mandats de recensement de biens culturels pour diverses localités, il enseigne pendant 10 ans l'histoire de l'architecture à l'École d'ingénieurs de Fribourg, poste qu'il a abandonné lorsqu'il a été nommé conservateur adjoint des biens culturels. Il garde cependant une activité annexe qui lui tient à cœur: celle de guide lors de voyages culturels, notamment au Proche-Orient.